

Protocole sanitaire maternelle Longvilliers

Le port du masque :

Il est **obligatoire** dans l'enceinte de l'école pour tous les personnels et accompagnateurs. Les parents doivent porter le masque.

Les enseignants le portent en intérieur comme en extérieur.

Le port du masque pour les élèves de maternelle est à proscrire.

Entrer dans l'école :

Les parents sont autorisés à rentrer dans l'école pour accompagner leurs enfants à leur classe. Cette autorisation est limitée à un **seul parent** par famille et les frères et sœurs ne sont pas autorisés à entrer.

Seuls les parents des petites sections seront autorisés à entrer dans la classe le jour de la rentrée.

Lavage de mains :

Il est **obligatoire dès l'entrée dans l'école**.

Les parents se laveront les mains avec le gel hydroalcoolique qui leur sera proposé à l'entrée. Ils accompagneront leur enfant aux toilettes pour un lavage de main avant d'entrer dans la classe.

Le lavage de main doit être d'au moins 30 secondes et couvrir toutes les parties des mains (entre les doigts, dessus des mains, poignets...)

Les horaires d'entrée échelonnés :

Le nombre de lavabos disponibles pour le lavage des mains étant faible dans notre école, afin d'éviter un attroupement qui risquerait de compromettre les distanciations physiques, l'équipe enseignante a opté pour des accueils échelonnés

Les moyennes et grandes sections entreront dans l'école entre 8h15 et 8h25.

Les petites sections entreront dans l'école entre 8h25 et 8h35.

Les parents devront être très ponctuels et s'organiser pour accompagner les frères et sœurs, s'il y en a, à l'élémentaire si besoin.

Les parents de moyens et grands déposeront leur enfant de maternelle en premier puis pourront aller à l'élémentaire.

Les parents des petites sections déposeront les élémentaires en premier puis arriveront à la maternelle.

Les parents s'engagent à maintenir les distanciations physiques entre eux, à l'extérieur comme à l'intérieur du bâtiment.

Distanciation physique :

A l'école maternelle, **aucune règle de distanciation** ne s'impose entre les élèves d'une même classe. Ils peuvent partager le matériel.

Le brassage :

Le protocole sanitaire indique que "dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas" et également que "la limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux) n'est pas obligatoire."

Les deux classes formeront un groupe maternelle et les récréations seront donc communes.

Le brassage des deux classes sera, évidemment, limité en intérieur.

Gestes barrières :

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être **appliqués en permanence**, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Le rôle des parents :

Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de **fièvre (+38°C)** ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent la directrice.

Les parents expliqueront à leur enfant les différents points abordés ci-dessus.

Les parents fourniront **une boîte de mouchoirs jetables** à l'enseignante de la classe.

Les enfants ou le personnel atteint :

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Chez les élèves :

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières étant passées, nous serons obligées de considérer la personne atteinte lorsque surviennent les symptômes tels que toux, éternuement, essoufflement, maux de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, ect ...

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée (bibliothèque) dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, les enseignantes pourront contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Les parents devront éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Chez les adultes :

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, un personnel de santé de l'éducation nationale sera contacté.

- Éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

- Les services académiques seront prévenus sans délai et se rapprocheront des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académique. Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec la personne malade.

Numéro utiles :

Centre 15

SOS Médecins 78 : **36 24** (0,12 €/mn) ou **01 39 58 58 58**

Centre médico-scolaire de Rambouillet : médecin scolaire : **01 34 83 07 80**